

Rattachement sectoriel de l'Antenne de Formation et de Promotion du Secteur des Sciences et Technologies (AFPS – ScienceInfuse)

Rétroactes

En mai 2011, le Bureau SST conditionne le renforcement en personnel administratif de niveau 1, en appui de la responsable de l'AFPS, à l'évolution vers une dimension davantage sectorielle en matière d'initiatives et des diverses activités scientifiques, pédagogiques et de formation continue de l'AFPS. L'Antenne est également invitée à collaborer étroitement avec des collègues académiques, scientifiques et administratifs du SST, à géométrie variable selon les thèmes et les besoins.

En novembre 2013, cet ancrage sectoriel a été formalisé au travers d'un changement de nom. Avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2011 comme en attestaient les mentions reprises sur les documents officiels de l'Antenne (rapports d'activité etc.), l'appellation a été transformée, sans changement d'acronyme, en « Antenne de Formation et de Promotion du Secteur des Sciences et Technologies ».

En cohérence avec l'évolution des missions de l'AFPS, devenues de plus en plus transversales au fil du temps, une proposition concertée entre les doyens et le vice-recteur SST a été soumise au Bureau SST du 4/12/15.

Demande de rattachement de l'AFPS à l'AST

Le Bureau du Secteur des Sciences et Technologies a approuvé à l'unanimité, lors de sa séance du 4 décembre 2015, le rattachement de l'AFPS à l'Administration du secteur des sciences et technologies.

Le détail des principes approuvés par le Bureau SST du 4 décembre est repris *infra* :

- L'AFPS, « Antenne pour la Formation et la Promotion du Secteur des Sciences et Technologies », est une « plate-forme interfacultaire » rattachée au secteur SST par le biais de l'AST (Administration du secteur des sciences et technologies) ;
- Le responsable de l'AFPS sera sous la responsabilité hiérarchique de la Directrice administrative du secteur des sciences et technologies ;
- Un projet de règlement d'ordre intérieur de l'AFPS sera proposé prochainement au Bureau de secteur. Le président du comité de pilotage/gestion, élu parmi les membres académiques de ce comité, sera le responsable fonctionnel du responsable de la plate-forme ;
- Le changement de rattachement prendra effet le 1/1/2016 ;
- A partir de 2016, le SST attribuera en ligne directe un budget de fonctionnement à l'AFPS.

En annexe, la demande de modification de structure introduite au Bureau exécutif.



Modification de structures

Transmis par Prof. Michel DEVILLERS, vice-recteur SST

Date : 04/12/2015

	Nouveau	Ancien
Sigle entité	AFPS	AFPS
Acronyme (si différent)	AFPS	AFPS
Intitulé long entité	Antenne de Formation et de Promotion du secteur des Sciences et technologies - ScienceInfuse	Antenne de Formation et de Promotion du secteur des Sciences et technologies - ScienceInfuse
Intitulé court entité	ScienceInfuse	ScienceInfuse
Hiérarchie (parent)	SST/AST	SST/SC
Date de début de validité	01/01/2016	
Date de fin de validité		
Responsable de l'entité	A pourvoir suite à la démission de N. Dulière	
Adresse de l'entité	Rue des Wallons 72 bte L6.02.01 1348 Louvain-la-Neuve	
Organe décisionnel du changement structurel	Bureau SST	
Date décision du changement structurel	Bureau SST du 04/12/2015	
Date d'encodage*		
Code bâtiment**		
Entité/Building/Boîte**		

* A remplir par SPER

** A remplir par LGX(SET)